



Newsletter N°7

Mars 2021

ACTIVITÉS PASSÉES

26 NOVEMBRE 2020

Suite à notre prise de contact, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agoût nous a rencontré. Après une visite sur le terrain, une zone humide sur le secteur de Palus, non répertoriée jusque là, a été rendue officielle. Cela va permettre de soumettre tous travaux à un encadrement environnemental sur ce secteur.

21 JANVIER 2021

Notre lutte a été présentée lors d'une visio conférence organisée par [Résistance verte](#), groupe lancé par GREENPEACE afin de favoriser l'action citoyenne dans le but de faire face ensemble à l'urgence climatique et à la perte de la biodiversité.

5 FEVRIER 2021

Suite à notre [courrier](#), le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc a formulé un avis défavorable que vous trouverez [ici](#), mettant en avant, entre autre, les risques liés à l'eau dont le captage en eau potable ainsi que la présence potentielle d'amiante.

12 FEVRIER 2021

Le département du Tarn a adressé une [lettre](#) à Mme la Préfète mentionnant ainsi qu'il partageait les différents avis défavorables de la Mairie et du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

25 FEVRIER 2021

Mme Agnès PANNIER RUNACHER, ministre déléguée à l'industrie en charge du dossier, était en visite ce jour à l'entreprise Freyssinet à Couffouleux, dans le Tarn. Saisissant cette opportunité, une délégation de 10 personnes de Stop Mines 81 s'est rendue sur place afin de lui remettre un [courrier](#) accompagné des différents avis défavorables émis dernièrement. Nous avons été reçu par son chef de cabinet à qui nous avons remis ce dossier et avec qui nous avons pu dialoguer. Il nous a transmis les coordonnées d'un conseiller de la ministre, en charge du projet de mine de Fontrieu.

A l'issue, quelques journalistes présents ont recueilli nos propos. Parmi eux, le Journal d'Ici a publié le lendemain un article consultable via [ce lien](#).

1er MARS 2021

Le SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) dépendant de la DREAL Occitanie, nous a confirmé notre adhésion. Celle-ci nous permet de déclarer officiellement la faune et la flore présentes sur la zone du PERM ainsi que de récolter les données figurant dans leurs fichiers.

12 MARS 2021

Lors de notre entretien à Couffouleux, le chef de cabinet de Mme la Ministre nous a fait part d'une étude hydrologique demandée par l'ARS. Après prise de contact auprès des services de la DREAL, ce [rapport](#) nous est parvenu mentionnant les recommandations de l'ARS liées à une survenue de travaux sur le captage en eau potable d'Arcanic.

16 MARS 2021

Notre association a été contactée par la radio tarnaise [R d'Autan](#) afin de parler du projet de la mine et de connaître notre positionnement. Lors de notre rencontre, une interview d'une 30aine de minutes a été réalisée et a été diffusée sur les ondes dans l'émission « Autan Le Dire ».

17 MARS 2021

En date du 2 mars dernier, nous avons adressé une [lettre](#) à la présidente de la Région Occitanie. Mme Carole DELGA [nous a répondu](#) être à nos côtés et nous a également envoyé la copie de son [courrier](#) adressé à Mme la Préfète mentionnant s'associer à nos préoccupations. Une victoire de plus !

19 MARS 2021

La demande d'adhésion de SM81 à la Fédération Nature Environnement Midi-Pyrénées a été acceptée. Cette adhésion favorisera la rencontre avec d'autres associations ainsi que le partage de connaissances notamment environnementales et juridiques, et un soutien mutuel.

19 MARS 2021

Notre visite à Couffouleux a abouti à un entretien téléphonique avec un conseiller du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, M. Pierre JEREMIE.

En effet, le ministère a demandé à Tungstène du Narbonnais de redéposer un dossier plus complet et précisant l'existence du captage en eau potable d'Arcanic. A la réception de ce nouveau dossier, les services de la Préfecture organiseront une consultation publique en ligne. « [Publication à surveiller afin que le maximum de personnes, d'acteurs locaux puissent faire part de leurs observations.](#) »

A l'issue, le PERM pourrait être octroyé.

CÔTÉ MAIRIE DE FONTRIEU

La Mairie recommande à tous les propriétaires d'une source privée dans la zone concernée par le PERM de La Fabrié de déclarer cette source au moyen du [formulaire](#) prévu à cet effet. En effet, actuellement l'ARS ne reconnaît qu'une seule source impactée par la demande de PERM, et cette démarche permettra de cristalliser l'existence et l'impact potentiel de l'autorisation sur d'autres sources déclarées avant toute autorisation ministérielle.

Suite à notre intervention auprès de la Ministre, la mairie de Fontrieu a pu également échanger avec M. Pierre JEREMIE lors d'un entretien téléphonique en date du 26 mars 2021.

PROCHAINEMENT

Lors de notre entretien avec M. Pierre JEREMIE, celui-ci nous a affirmé, dans le cas où le PERM serait octroyé, « on va pas venir mettre des tractopelles dans la campagne de Fontrieu et excaver des choses ! C'est un travail dans une salle avec du papier et des géologues et éventuellement de faire **quelques carottages** pour confirmer ce que Elf avait trouvé. »

Alors, restons vigilants et mobilisons nous pour faire barrage aux interventions sur le terrain !

Lors de la future Assemblée Générale de l'association, aura lieu le renouvellement du tiers des membres du collège. Si des personnes souhaitent en faire partie, nous les invitons à se faire connaître.